
DESTINATAIRES :	Aux médecins, chefs des urgences, chefs d'unité de soins, coordonnateurs d'activités des soins infirmiers, gestionnaire de lit
EXPÉDITEUR :	Dre Dominique Dupuis, Cheffe de service suppléance rénale, Dr Pierre Mc Cabe, Chef du département de médecine spécialisée, Linda Mailhot, Coordinatrice aux opérations 1 ^{re} ligne et suppléance rénale
DATE :	31 mars 2022
OBJET :	Prise en charge des patients en insuffisance rénale aigue nécessitant le début d'un traitement d'hémodialyse

Dans les dernières semaines, la saturation des places disponibles en hémodialyse à l'hôpital du Suroît nous a forcé à faire des changements temporaires sur l'unité afin d'assurer la sécurité des soins de tous. En réaction à cette situation, nous avons mis en place un corridor de service avec l'hôpital Anna-Laberge pour les patients nécessitant le début d'un traitement d'hémodialyse au Suroît.

Nous vous informons qu'à partir du **31 mars 2022**, il est possible que des patients en IRA à l'urgence ou hospitalisés au Suroît ayant besoin d'un début de dialyse urgente (après évaluation du néphrologue de garde CISSMO et du néphrologue en service au Suroît), soient redirigés vers l'hôpital Anna-Laberge. Ce scénario sera appliqué s'il est physiquement impossible d'offrir les soins nécessaires au Suroît.

L'installation du cathéter de dialyse sera faite en collaboration avec le service de médecine interne du Suroît soit aux soins intensifs, à l'urgence ou bien dans la salle de soins du département d'hémodialyse. Advenant la dernière situation, un moniteur cardiaque portatif sera temporairement emprunté au service de l'urgence / soins intensifs. Pour les patients à l'urgence ou hospitalisés au Barrie-Memorial, ceux-ci seront directement redirigés vers l'hôpital Anna Laberge. Selon la disponibilité des lits, l'usager sera admis soit en médecine interne ou en médecine générale.

Faisant suite à l'avis de pertinence reçu favorablement du MSSS, nous sommes toujours en attente du financement afin de débiter les travaux de réaménagement de l'unité de débordement situé au sous-sol de l'Hôpital Anna Laberge. L'ajout de six stations de dialyse intra-hospitalière permettra la prise en charge de 36 nouveaux patients et permettra de répondre aux besoins grandissants pour la clientèle de notre territoire.

Nous vous invitons à contacter de la manière usuelle les gestionnaires de lit pour organiser le transfert et sollicitons votre précieuse collaboration dans l'application de ces nouvelles modalités afin d'assurer l'accès aux soins à la clientèle d'hémodialyse du CISSMO.

Merci de votre collaboration usuelle.